



**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES AU
COURS DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2025 A 20H00 :**

L'an deux mille vingt -cinq, le dix-neuf décembre à vingt heures, le
Conseil Municipal de la commune de DIEME légalement convoqué en date du 04 décembre 2025
s'est réuni au lieu ordinaire en séance publique, sous la présidence de M. Hubert ROCHE.

Etaient présents :

FLEURY Amélie, SARCIRON Véronique, SIVELLE Vincent, CHERMETTE Maurice,
BARTHELEMY Sébastien, LACROIX Serge, POIZAT Nathalie, PLANUS Jérôme.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution
des articles L.2121-7 et L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Etaient absents ou excusés :

SONTOT Marc.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec
l'article L.2121.17 du code Général des Collectivité Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au
sein du Conseil.

Madame Amélie FLEURY est désignée pour exercer cette fonction.

NUMERO	OBJET	DECISION
2025-30	Délibération RPQS de la COR sur le service public assainissement collectif et non collectif 2024.	Approuvée
2025-31	Délibération RPQS de la COR sur le service des déchets 2024.	Approuvée
2025-32	Délibération de subvention garderie les petits écureuils Valsonne.	Approuvée
2025-33	Délibération de subvention Lycée professionnel Cibeins	Approuvée
2025-34	Délibération dissolution du CCAS.	Approuvée
2025-35	Délibération Passage échelon 5 à 6 secrétaire de mairie.	Approuvée